

Définitions :

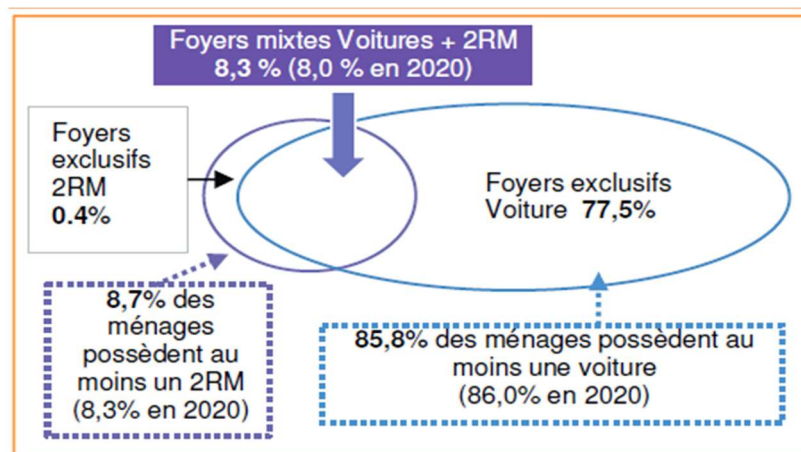
2RM : deux-roues motorisés (cyclos, scooters, motos légères et motos lourdes)

Motos légères : motos de cylindrée < ou égale à 125 cm³

Motos lourdes : motos de cylindrée > à 125 cm³

(1) A la date de rédaction de l'étude, les chiffres 2023 sont consolidés jusqu'au mois d'août uniquement.

Le parc de deux-roues motorisés en France :



Sources : Enquête Parc auto, Kantar TNS 2022

(Extrait ONISR - Bilan 2022) En 2021, le parc 2RM est estimé à plus de 3 millions de véhicules, un chiffre qui reste stable depuis une dizaine d'années.

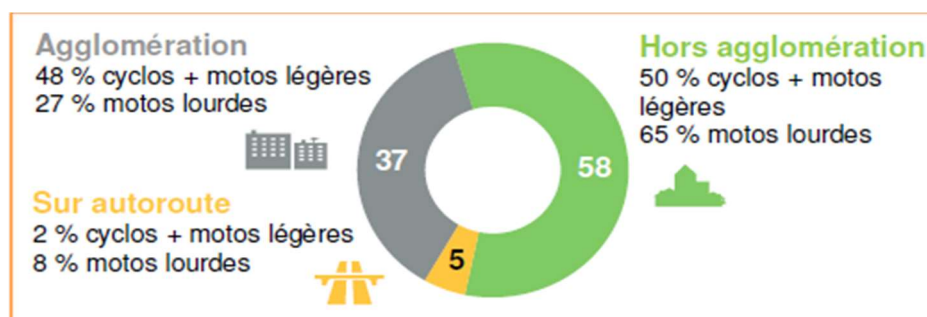
8,7% des ménages possèdent au moins un deux-roues motorisé (moto et/ou cyclo).

Le taux d'équipement en 2RM augmente avec le revenu annuel du foyer (14% d'équipement pour un revenu annuel supérieur à 38 000€ contre 3% pour un revenu moyen annuel inférieur à 11 000€).

Plus la taille de l'agglomération du lieu de résidence est importante, moins le taux d'équipement en 2RM est important (11% en milieu rural contre 6% dans l'agglomération parisienne).

Les motos lourdes représentent plus de la moitié du parc en 2021. La part des cyclos baisse légèrement tandis que la part des motos légères augmente légèrement.

Répartition des kilomètres parcourus



Les motos sont davantage utilisées sur les routes hors agglomération et voies rapides (58%), surtout pour les motos lourdes. Les kilomètres parcourus en agglomération (37%) le sont surtout par des cyclomoteurs et des motos légères. L'utilisation sur autoroute (5%) reste marginale.

Accidentalité des motos en Ile-et-Vilaine (2018 - août 2023) :

	Tous modes confondus	dont moto			
		moto légère	moto lourde	total moto	part du total
Accidents	4236	163	438	601	14,2%
Tués	237	5	26	31	13,1%
Blessés	5171	161	445	606	11,7%

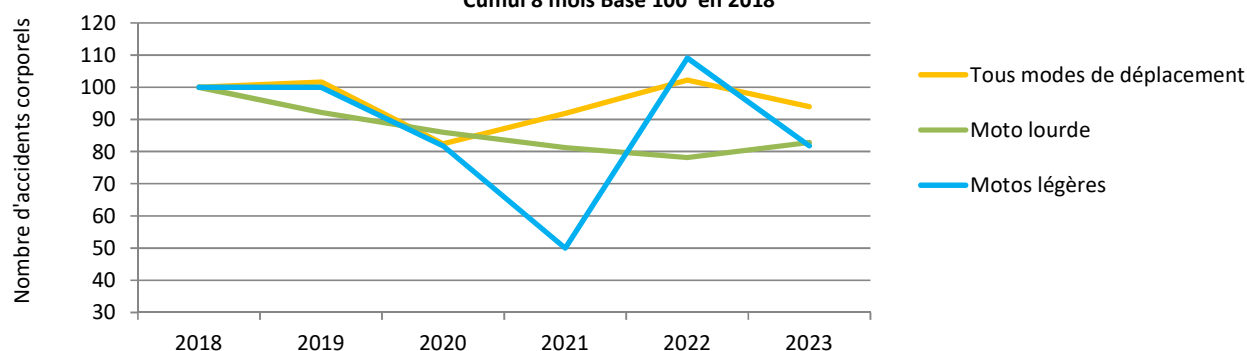
En Ile-et-Vilaine, sur la période les accidents de motos représentent 14% du total des accidents, 13% des personnes tuées et 11% des personnes blessées.

Les motos lourdes sont plus fréquemment impliquées dans les accidents que les motos légères (x 2,5).

Evolution des accidents :

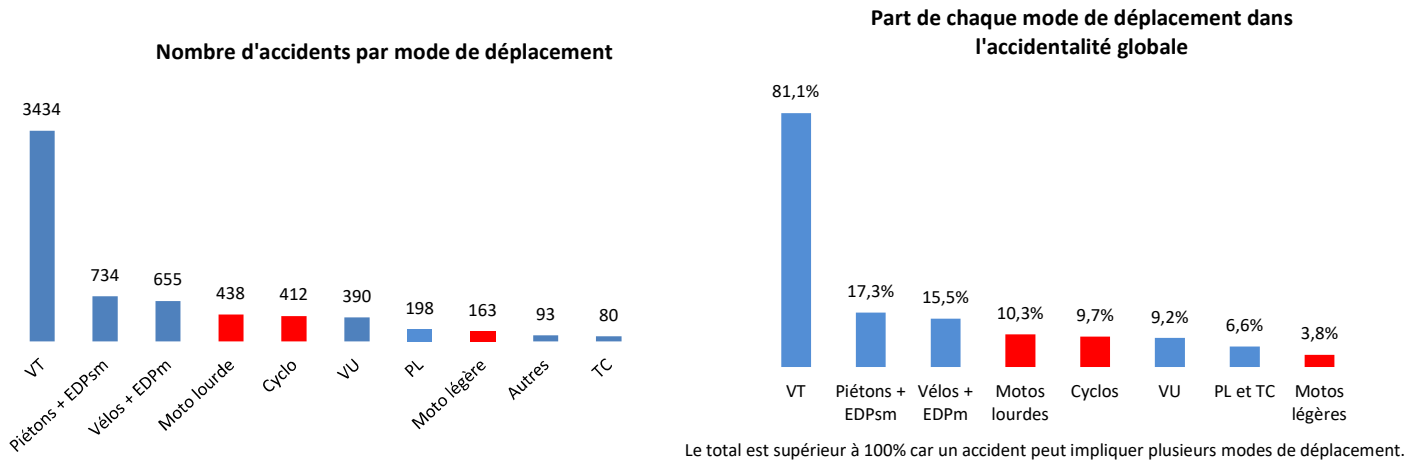
	Tous modes de déplacement confondus	Motos légères	Motos lourdes
2018	815	33	88
2019	779	33	84
2020	650	28	71
2021	779	21	77
2022	749	30	65
total 2018-2022	3772	145	385
Evol. 2018/2022	-8,1%	-9,1%	-26,1%
Cumul 8 mois 2023	464	18	53
Moyenne 8 mois 2018-2022	472	19	56
Evol. 8 mois 2018/2023	-1,7%	-5,3%	-5,4%

Evolution des accidents par mode de déplacement
Cumul 8 mois Base 100 en 2018



Globalement, entre 2018 et 2023, tandis que le nombre d'accidents tous modes de déplacements confondus diminue de 6%, le nombre d'accidents de motos diminue de 16% dans des proportions identiques pour les motos lourdes et les motos légères. Sur les 8 premiers mois de 2023, par rapport aux 8 premiers mois de 2022, le nombre d'accidents diminue pour tous les modes de déplacement excepté pour les piétons et les EDP (+18%) ainsi que pour les motos lourdes (+6% , soit 3 accidents de plus).

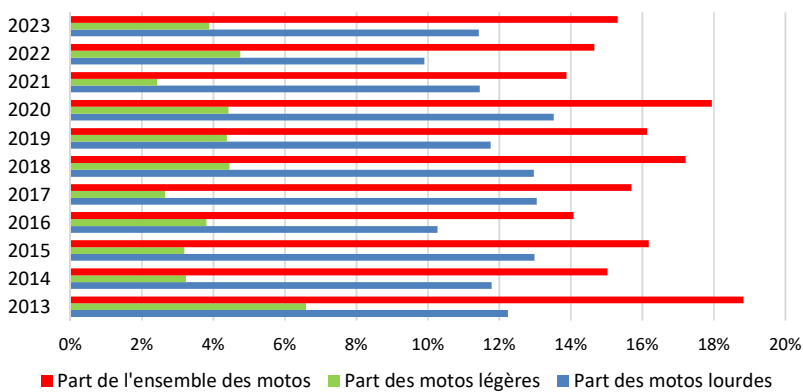
Part des 2RM dans l'accidentalité :



Un quart des accidents implique un deux-roues motorisés (cyclo, moto légère ou lourde).

Les motos sont présentes dans 14% des accidents et les motos légères dans un peu moins de 4% des accidents.

Part des motos dans l'accidentalité, évolution (cumul 8 premiers mois de chaque année) :



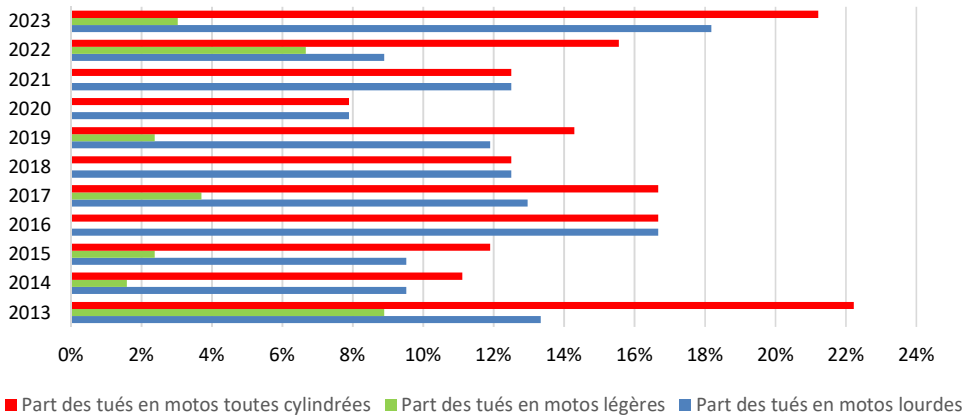
Depuis 2013, les accidents de motos représentent en moyenne 16% du total des accidents : 12% pour les motos lourdes et 4% pour les motos légères avec une stabilité de la part des motos lourdes dans l'accidentalité globale et une diminution de la part des motos légères (- 3 points entre 2013 et 2023).

Evolution de la mortalité des motards :

	Tous modes de déplacement confondus	Motos légères	Motos lourdes
2018	48	0	6
2019	42	1	5
2020	38	0	3
2021	40	0	5
2022	45	3	4
total 2018-2022	213	4	23
Evol. 2018/2022	-6,3%	300,0%	-33,3%
Cumul 8 mois 2023	24	1	3
Moyenne 8 mois 2018-2022	27	0,6	4
Evol. 8 mois 2018/2023	-11,1%	-40,0%	33,3%

En moyenne 4 usagers de motos lourdes et 1 usager de moto légère décèdent chaque année. Les personnes tuées en moto représentent 12,5% des tués entre 2018 et 2022 (1,8% pour les motos légères et 10,7% pour les motos lourdes). Pour comparaison, en France métropolitaine, les motards représentent 19% des personnes tuées entre 2018 et 2022 avec une baisse de 5% en 2022 par rapport à 2018.

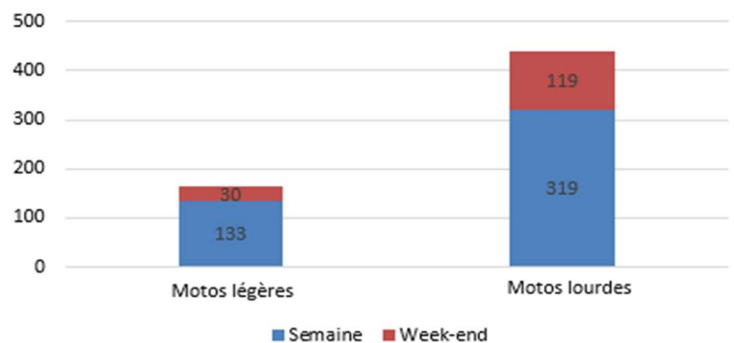
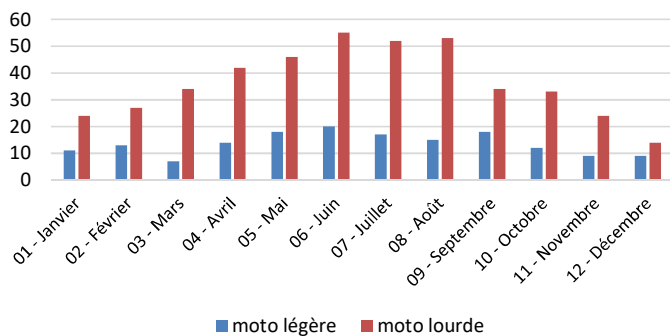
Part des motards dans la mortalité :



En 2023, la part de la mortalité des motards est la plus élevée depuis 2013 : ils représentent 21% des tués sur les 10 premiers mois de l'année, soit 1 tué sur 5. Cette hausse est fortement liée à une météo particulièrement clémente aux mois de septembre et octobre en Ile-et-Vilaine. Elle touche essentiellement les motos lourdes.

Circonstances des accidents de moto

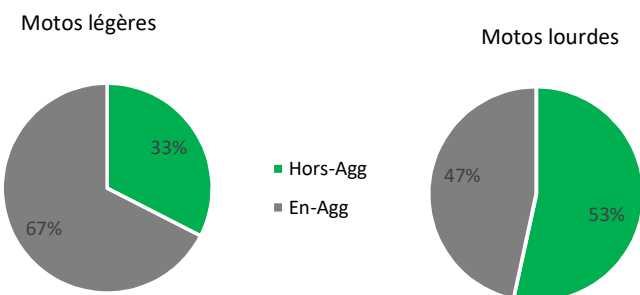
Accidentalité des motos selon le mois et le jour de la semaine :



Plus de la moitié des accidents de moto lourde se produisent entre les mois d'avril et août (56%). Les accidents de moto légère sont moins liés à la météo et se répartissent davantage sur toute l'année.

La part des accidents en semaine est plus élevée pour les motos légères que pour les autres modes de déplacement (73%). La moto légère est donc davantage utilisée pour les déplacements domicile/travail.

Accidentalité des motos selon le milieu :



La puissance et le mode d'utilisation sont des facteurs déterminants dans les accidents de motos :

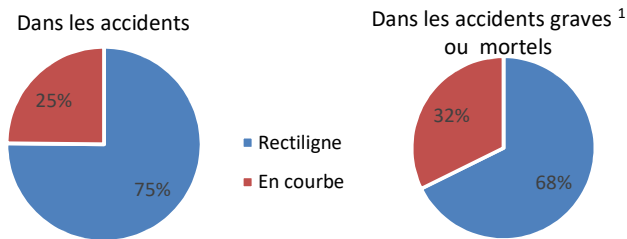
Les motos légères sont davantage utilisées pour les trajets courts en agglomération, domicile-travail ou à des fins professionnelles (livreurs et coursiers notamment). La majorité des accidents impliquant un 2RM de moins de 125 cm³ se produit, de fait, en agglomération (67% des accidents). Les accidents de motos de grosse cylindrée (> 125 cm³) sont légèrement plus fréquents hors agglomération (53%) et la mortalité se situe nettement en rase campagne : 8 accidents mortels sur 10 impliquant une moto lourde se produisent hors agglomération.

Accidentalité hors/en intersection

	hors intersection		en intersection	
	Acc	Tués	Acc	Tués
Hors-Agg	174	16	95	8
En-Agg	141	6	152	2

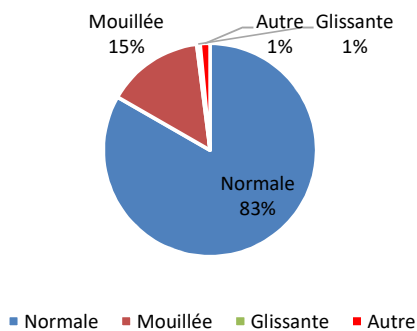
Hors agglomération, les deux tiers des accidents de motos se produisent hors intersection (65%).
En agglomération, une légère majorité des accidents de motos se produit en intersection (52%).

Accidentalité selon le profil de la route



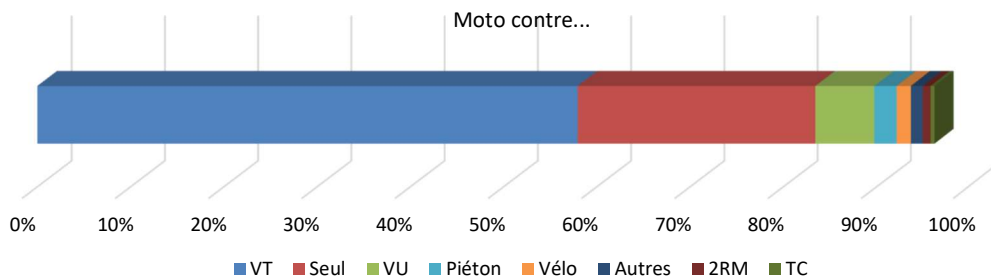
Un quart des accidents de motos se produisent en courbe. Cette proportion est ramenée à un tiers dans les accidents graves¹ ou mortels : les accidents en courbe sont donc plus graves.
(1) ayant fait au moins 1 blessé hospitalisé

Accidentalité selon l'état de la route



83% des accidents de motos se produisent sur une route non mouillée et non glissante. Cette proportion est identique dans les accidents graves ou mortels.

Conflits, dans les accidents (moto contre...)

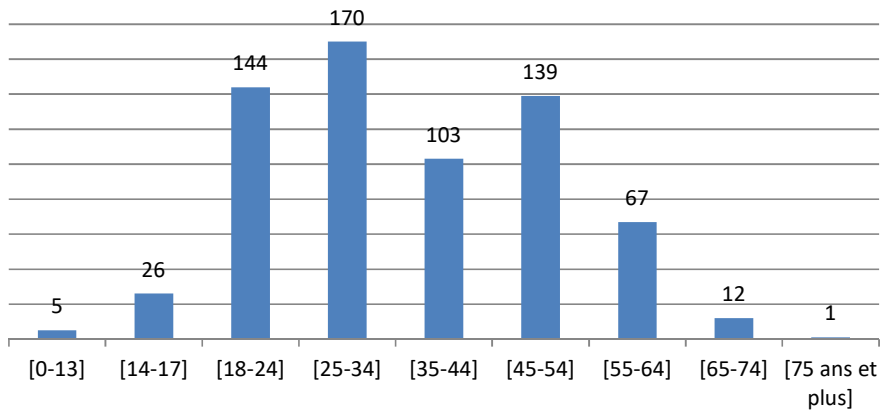


Les accidents contre voitures de tourisme sont les accidents de motos les plus fréquents. Ils représentent 58% des accidents de motos.

Les accidents impliquant une moto seule représentent un quart des accidents de motos. Cette configuration est en baisse en 2023 : 15 accidents avec une moto seule contre 18 en moyenne sur les 8 premiers mois 2018-2022.

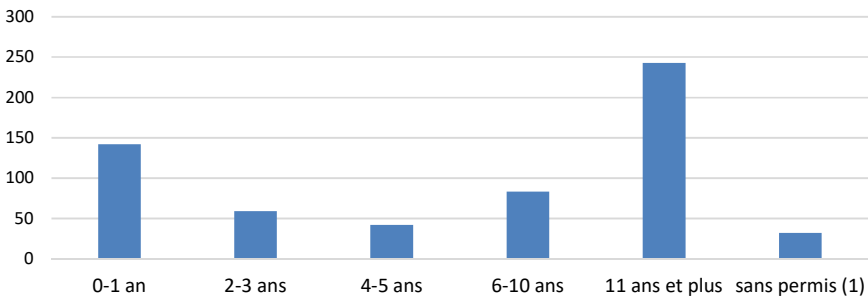
Profil des motards impliqués dans les accidents

Age des motards impliqués dans les accidents :



Presque la moitié des motards impliqués sont âgés de 18 à 34 ans (47%).
88% des motards impliqués dans un accident sont des hommes.

Nombre d'années de permis des conducteurs de moto

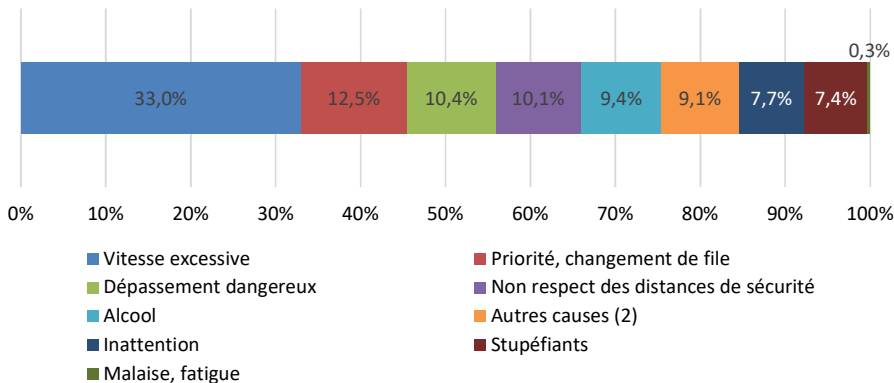


La majorité des conducteurs de moto impliqués dans un accident corporel détient le permis de conduire depuis 11 ans ou plus. Les "jeunes permis" (jusqu'à 1 an) représentent 23% des motards impliqués. Cependant, la date d'obtention du permis, mentionnée dans le bulletin d'analyses des accidents corporels, correspond souvent au premier permis obtenu par le conducteur impliqué (majoritairement un permis B pour la conduite des voitures de tourisme).

5% des motards impliqués conduisent une moto sans permis¹ soit 7% des conducteurs de motos légères et 4% des conducteurs de motos lourdes.

La part de conducteurs sans permis est plus élevée chez les motards (5,5%) que pour les autres modes de déplacement nécessitant un permis (2,5%).

Principales causes des accidents imputables aux motards (2019-août 2023)



La vitesse excessive est la première cause d'accidents imputables aux motards. Elle concerne un tiers des motards présumés responsables de l'accident et 37% des motards présumés responsables d'un accident mortel.

¹ Permis de conduire périmé, suspendu, catégorie non valable, défaut de permis, permis annulé ou invalidé

² Téléphone et distracteurs, contresens, éblouissement, autres causes